Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260407-DEL07042601-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 7 avril 2026

2026/04/07-01

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	Nombre de présents	**24**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 1er avril 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 7 avril 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves – GIRARD Gwénaëlle – GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LESCA Véronique à CARDUNER Didier
LE GOC LE SAGER Fabienne à GEORGES Valérie
DAGORN Nicolas à LE GRAND Bruno
LAFFORGUE Valérie à BRAESCU ANDRIEU Morgane
MIALON Dominique à NAVINER Marylène

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

KRAUS Jean-Paul

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260407-DEL07042601-DE

Monsieur Le Maire indique qu'il est proposé au conseil municipal une liste de seize commissaires titulaires et seize commissaires suppléants remplissant les conditions décrites ci-dessous.
L'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) prévoit l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID) composée de NEUF membres à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président ainsi que huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Elle procède aux évaluations nouvelles résultant de la mise à jour des valeurs locatives.
Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune ou propriétaire de bois. Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 permet la présence éventuelle et sans voix délibérative d'un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.
La nomination des commissaires par le directeur départemental des finances publiques a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 21 mai 2026.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations.
Le mandat des commissaires ainsi désignés prend fin avec celui des commissaires choisis lors du renouvellement général du conseil municipal.

À défaut de proposition, les commissaires sont nommés d'office par le Directeur Régional ou Départemental des Finances Publiques (DR/DGFiP), un mois après la mise en demeure de délibérer adressée au conseil municipal. Si la liste fournie par la collectivité est incomplète ou contient des personnes ne remplissant pas les conditions pour être désignées commissaires, le DR/DGFiP peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la liste des 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants remplissant les conditions ci-dessus :

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260407-DEL07042601-DE

COMMISSAIRES TITULAIRES

RIVIERE Marie-Pierre	25 route de Lanvintin	TREGUNC
JAFFREZIC Marcelle	2 chemin de Park Bras – Keriquel Vian	TREGUNC
GRAVAT Michel	Hent Park Fichell - Kernallec	TREGUNC
CARIOU Marie-Dominique	12 Hameau de Penanros	TREGUNC
LE GOC Claude	1055 route de Keroter Vihan	TREGUNC
RICHARD Nicole	Keroter	TREGUNC
TANGUY Michel	59 rue de Kerhallon	TREGUNC
PICARD Roland	425 route de Coat-Pin	TREGUNC
LE SAUX Denis	14 Hent Ar Forn Gozh - Trévignon	TREGUNC
SCAER JANNEZ Régine	Kernallec	TREGUNC
SINQUIN DANIELOU Gisèle	13 rue des églantines	TREGUNC
DION Marie-Christine	Chemin de Parc Ar Goadenn - Kerlaeren	TREGUNC
VOISIN Valérie	9 route de Stang Quelfen	TREGUNC
JAFFREZIC Christiane	135 Hent Ster Loc'h	TREGUNC
LE BRAS Gilbert	200 Croissant-Bouillet	TREGUNC
LAURENT Luc	4 route de Melgven	TREGUNC

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

GARO Françoise	14 rue des aubépines	TREGUNC
JAFFREZIC Simone	25 route de Lambell	TREGUNC
SELLIN Yannick	3 impasse des pierres noires - Kersidan	TREGUNC
KEROUANTON Bruno	2 impasse Trévarec	TREGUNC
ALITURKI Stéphanie	4 rue Tourville	TREGUNC
GUENNOU Annie	4 bis rue des aubépines	TREGUNC
THEOTEC Marie-Françoise	10 rue des grandes roches	TREGUNC
JAMIN Gabrielle	28 route de Kergleuhan	TREGUNC
POMMEREUIL Odile	2 rue Youenn Guernig	TREGUNC
QUEMERE Marcel	70 route de Loc'h Roz	TREGUNC
FONTAINE Annie	Kervarc'h	TREGUNC
GALLOSI Roland	7 impasse Karreg Gwenn	TREGUNC
NIVEZ Jean-Paul	645 route de Lanénos	TREGUNC
DE LA CELLE DECHATEAUCLOS Yves	La Boissière	TREGUNC
JOULAIN Anita	12 rue de Concarneau	TREGUNC
DOUX BETHUIS Sonia	5 impasse de Pont-Prenn	TREGUNC

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 9 avril 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère